

NOS ASSOCIATIONS

Les subventions communales et communautaires de fonctionnement.

Un grand principe : les subventions de fonctionnement communales et communautaires allouées ne peuvent pas être cumulées pour une même association.

Les subventions communales de fonctionnement sont à déposer en mairie. Elles sont examinées par la commission des finances qui propose leur validité et le montant, selon les bilans financiers de l'année écoulée et les budgets prévisionnels. Puis elles sont votées en Conseil municipal lors du vote du budget communal, en mars habituellement. Merci de présenter les demandes en début d'année.

Les subventions communautaires, de Lannion Trégor Communauté (LTC)

Celles dépassant 10 000 euros sont présentées et discutées en exécutif, en bureau communautaire, avant d'être votées en Conseil Communautaire.

Les autres sont présentées dans les Commissions concernées par les services financiers de la communauté, En ce qui concerne les subventions sportives et culturelles, par exemple, un courrier accompagné d'une fiche à compléter est adressé aux Associations du territoire connues des services, mais les nouvelles Associations peuvent se faire connaître auprès de LTC et prétendre à une subvention selon des critères bien définis.

Les critères d'éligibilité ayant été fixés auparavant dans chaque communauté avant la fusion, les commissions respectives proposent leur validité ou non, ainsi qu'un montant, puis elles sont votées en Conseil Communautaire.

La SCHLITTE, Comité de Jumelage en déplacement en Alsace

Du 18 février au 26 février 2017, 27 camléziens se sont rendus chez leurs jumeaux alsaciens de Griesbach-Au-Val. Au programme, ski au Schnepfenried, où grâce aux nombreux bénévoles, les plus petits ont vite appris à glisser et les plus grands eux se sont perfectionnés. Les bretons étaient accueillis dans des familles alsaciennes comme le veut la tradition. La bonne humeur était au rendez-vous avec évidemment la promesse de se retrouver en 2018, à Camlez cette fois.

▼ Un groupe de skieurs



▼ Les amis regroupés lors d'une réception



Les chasseurs et le comité des fêtes ont animé le pardon de Saint Trémeur

